

**DÉLIBÉRATION****COMMUNE DE VALLONS-DE-L'ERDRE  
(LOIRE ATLANTIQUE)****SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 MARS 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf mars à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de VALLONS-DE-L'ERDRE, dûment convoqué le treize mars deux mille vingt-quatre, s'est réuni salle du conseil municipal à VALLONS-DE-L'ERDRE, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves PLOTEAU, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33

**PRÉSENTS** : Monsieur le Maire, Madame Sophie GILLOT, Monsieur Luc LÉPICIER, Madame Gaëlle TERRIEN, Monsieur Franck COUTY, Madame Léa GUILLET, Monsieur Hubert PLOTEAU, Madame Magali PETITRENAUD, Monsieur Mickael VALLÉE, Monsieur Olivier BÉZIE, Monsieur Olivier CADIOT, Monsieur Frédéric DUBOIS, Madame Christelle ESNAULT, Madame Sonia ESNAULT, Monsieur David ÉVAIN, Monsieur Sébastien FOULONNEAU, Madame Jennifer GODIN, Monsieur Frank GUILLAUX, Madame Catherine HAMON, Monsieur Nicolas LEDUC, Monsieur Thierry MARQUIS, Madame Maud MERING, Madame Laëtizia NYS, Madame Dominique RIOU, Monsieur Stéphane TRÉBOUVIL et Monsieur Thierry VANDAELE

**EXCUSÉS** : Madame Valérie VÉRON *ayant donné pouvoir à Madame Maud MERING*, Madame Sabine ANGINARD, Madame Gaëlle BOURGEOIS *ayant donné pouvoir à Madame Christelle ESNAULT*, Monsieur Jean-Charles OLIVE *ayant donné pouvoir à Monsieur Frédéric DUBOIS* et Madame Marie-Danielle RICHARD

**ABSENTES** : Madame Louise MOREAU et Madame Marine VIAUD

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Madame Dominique RIOU

Nombre de conseillers	
En exercice.....	33
Présents.....	26
Votants .....	29

-----

**DCM n°081/2024 – 9.1.5**

**Esti'Vallons 2024 - programmation - signature des contrats de cession**

Rapporteur : Madame TERRIEN

Les membres de la commission communale vie locale, réunis le 19 février 2024, proposent, pour la quatrième édition d'Esti'Vallons :

- de planifier des rendez-vous estivaux hebdomadaires les mardis du 09 juillet 2024 au 27 août 2024 inclus,
- d'organiser des animations familiales, gratuites et ouvertes à tous de 17 heures 00 à 19 heures 00,
- de faire participer les associations locales,
- de proposer des spectacles professionnels accessibles gratuitement et ouverts à tous à 20 heures 00.

La programmation serait arrêtée comme suit :

Date	Secteur	Spectacle (genre)
<b>09 juillet 2024</b>	Saint-Sulpice-des-Landes (zone de loisirs de Piné)	<b>Anisette et les glaçons</b> (musique vintage des années 20 à 50)
<b>16 juillet 2024</b>	Saint-Mars-la-Jaille	Marché de producteurs et d'artisans locaux animé par Rolimax (spectacle de rue, cracheur de feu, diabolo, funambule) et François ESKARA (karaoke).

<b>23 juillet 2024</b>	Vritz (étang du Bambou)	<b>L'encordée</b> - Les Baudrières (Cirque aérien)
<b>30 juillet 2024</b>	Bonnoeuvre	« <b>Virage !</b> » Fracasse de 12 (théâtre de rue en lien avec les Jeux Olympiques)
<b>06 août 2024</b>	Saint-Mars-la-Jaille	Miss Mandy and swing kids (musique rock vintage en lien avec le 80 <sup>e</sup> anniversaire de la Libération et la cérémonie de la Moulinière)
<b>13 août 2024</b>	Maumusson	<b>Backyard country family band</b> (musique country) agrémentée d'animations type ranch avec balade en poney, danse en ligne country, décor avec bottes de foin...
<b>20 août 2024</b>	Vritz (près de l'espace des Ardoisières)	<b>Nayan Samba jazz</b> (musique brésilienne) agrémentée d'une animation de l'école de danse capoeira
<b>27 août 2024</b>	Freigné	« <b>Starship groovers</b> » Mouv'n'brass (fanfare électro/funk)

Madame TERRIEN précise que les travaux électriques prévus sur la zone de loisirs de Piné devront impérativement être réalisés pour cette manifestation prévue le 09 juillet 2024.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :**

- **SUIT** les propositions formulées par les membres de la commission communale vie locale ;
- **ARRÊTE** la programmation comme proposée dans le tableau ci-dessus ;
- **DÉCIDE** que l'accès à l'ensemble des animations sera gratuit ;
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire ou son représentant pour signer les contrats de cession correspondants et prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

*Les crédits nécessaires au financement de la saison Esti'Vallons sont inscrits sur la section de fonctionnement du budget 2024 de la commune.*

Délibération publiée le 29 mars 2024

**Le Maire,  
Jean-Yves PLOTEAU**

**La secrétaire de séance,  
Dominique RIOU**



Envoyé en préfecture le 29/03/2024  
Reçu en préfecture le 29/03/2024  
ID : 044-200078079-20240319-DCM\_081\_2024-DE